

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 Décembre 2016

L'an deux mille seize, le 15 Décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de THEZAN DES CORBIERES (Aude), s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick DAPOT, Maire.

Date de la convocation : 08 Décembre 2016

Etaient présents :

DAPOT Patrick	AUQUE René
PERAULT Françoise	BOUNIOU Daniel
GILABERT Aude	NUFFER Nadia
LATHAM David	DANIEL Jean-Yves
FALCOU Léone	THEILLARD Jacqueline
VALLIER Rémi	

Procuration pour :

PIZZIGHINI Olivier

Etaient absents : MARTY Patrice, ABARCA Christelle.

1° Approbation compte rendu de la séance du 27 Octobre 2016 :

Procès-verbal adopté à l'unanimité.

2° Désignation du secrétaire de séance : Madame Françoise PERAULT

3° Explications relatives à l'installation compteur LINKY à compter de 2018 en présence d'un représentant UNEDIS (anciennement EDF) : Exposé par Monsieur le Maire

Le représentant ENEDIS a reporté son intervention au sein du Conseil Municipal à 2017 concernant l'installation des compteurs LINKY en 2018, l'impact de son installation sur les communes et les conséquences financières en cas de refus par les usagers.

4° Travaux à venir : Exposé par Monsieur Daniel BOUNIOU

- Nécessité de changer la climatisation HS de la salle réunion du bâtiment ex CDC : des devis ont été demandés en vue de l'obtention de subventions sachant que celles-ci pourraient représenter 40% du coût des travaux (estimés 8 500€), alloués par la DETR et via l'enveloppe parlementaire de Monsieur le Député de l'Aude, Monsieur PEREZ.
- Aire de remplissage : estimation 13 000€, 50% de subvention possible par le Conseil Départemental et nous avons demandé l'aide parlementaire de notre Sénateur : Monsieur COURTEAU.

Monsieur le Maire précise que c'est la première fois que nous demandons à nos deux responsables politiques (Député et Sénateur) une participation financière issue des enveloppes parlementaires dont ils disposent.

5° Point sur les demandes de subventions en cours : Exposé par Monsieur le Maire

Dans le cadre d'une aide fixée à 80% des travaux, demande de subvention « Croissance verte » pour l'installation d'une isolation phonique au plafond des locaux de la cantine et de la classe de Madame Abadie. Nous sommes dans l'attente des devis et nous contacterons la PMI (protection maternelle et infantile) pour les normes en vigueur.

6° Evolution et présentation du dossier d'aménagement du lotissement

HECTARE cours : Exposé par Monsieur le Maire

La société HECTARE nous a fourni un plan d'implantation de 11 lots près du tennis (lots variant entre 400, 500, 600 et jusqu'à 1000m²). Elle est dans l'attente de la réponse de sa demande de lotir qui a maintenant toutes les chances d'aboutir.

7° Délibération à valider : Accord de répartition des sièges communautaires suite à l'ajout des Communes de ROQUECOURBE et ST COUAT (Communauté de la Région Léznanaise, Corbières et Minervois) : délibération adoptée à l'unanimité.

8° Point sur les finances : délibération de virement de crédit à valider (écritures de fin d'année) : Exposé par Madame Françoise Perault

Madame Françoise Perault expose au Conseil municipal que les crédits ouverts ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatrices suivantes :

DM N° 12 FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
60612	Energie - Electricité	-160.00	
60632	Fournitures de petit équipement	3504.68	
6135	Locations mobilières	1000.00	
61551	Entretien matériel roulant	1500.00	
6156	Maintenance	112.00	
6226	Honoraires	-250.00	
6251	Voyages et déplacements	-415.00	
6411	Personnel titulaire	1298.00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	-447.00	
6535	Formation	-400.00	
65541	Contribfondscompens. ch. territoriales	-1500.00	
65541	Contribfondscompens. ch. territoriales	50.00	
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	-105.00	
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	-50.00	
6419	Remboursements rémunérations personnel		138.00
721 (042)	Immobilisations incorporelles		3942.84
761	Produits de participations		6.84
7713	Libéralités reçues		50.00
TOTAL :		4137.68	4137.68
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2128 - 177	Autres agencements et aménagements	2622.00	
2128 - 177	Autres agencements et aménagements	-3390.65	
2184 - 122	Mobilier	-2622.00	
2313 (040)	Constructions	552.19	
2313 - 180	Constructions	-552.19	

2315 (040)	Installat°, matériel et outillage techni	3390.65	
1328 - 176	Autres subventions d'équip. non transf.		4248.00
204111 - 176	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel		-4248.00

TOTAL :		4137.68	4137.68
----------------	--	----------------	----------------

DM N° 13 FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	-4159.00	
60623	Alimentation	100.00	
60632	Fournitures de petit équipement	3059.00	
60633	Fournitures de voirie	1100.00	
65541	Contribfondscompens. ch. territoriales	256.00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	-356.00	
TOTAL :		0.00	0.00

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
1641	Emprunts en euros	2032.24	
2313 - 180	Constructions	-1191.24	
2313 - 181	Constructions	-5000.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		-4159.00
TOTAL :		-4159.00	-4159.00

Décisions modificatrices adoptées à l'unanimité.

9° Synthèse de réunions :

a) **Réunion RPI** : Exposé par Madame Aude GILABERT

- Les effectifs scolaires de notre commune sont en augmentation (Petits = 28 et Moyens = 30) et à la rentrée de Septembre 2017 l'effectif des Moyens devrait atteindre 34 élèves. Or il faut un effectif de 35 pour que l'Académie ouvre une nouvelle classe.

La question se pose donc de savoir dès la mi-janvier, comment ferons-nous, quelle solution retenir pour agrandir l'école ?

Plusieurs hypothèses : reprise de locaux actuellement loués au 1^{er} étage de la Mairie (120 m2), déménagement dans le bâtiment de l'ex Communauté, etc. Ces pistes seront étudiées et débattues en début d'année afin d'optimiser les besoins et le budget disponible.

- Accès bus : nous avons le feu vert du Conseil Général pour l'accès rue de la Croix Rousse.

b) **Réunion à Boutenac** : Exposé par Monsieur le Maire

Réunion concernant la création d'un 2^{ème} poste de Police municipale : pour notre Commune Monsieur le Maire envisage d'adhérer à la Police municipale de Ferrals à hauteur de 2 heures par semaine afin de régler les problèmes

d'incivilités récurrents (stationnement, chiens errants, dépôt d'immondices, véhicule épave, etc) par l'intermédiaire d'une personne assermentée. Si avec les communes avoisinantes (contrainte de la « continuité du territoire » : les communes doivent être limitrophes) il est possible d'atteindre un total de 35h/semaine, l'ouverture d'un 2^{ème} poste d'Agent de Police municipale sera possible à FERRALS

10° Réunionification et augmentation des effectifs du SMMAR : Exposé par Monsieur le Maire

Le SMMAR aura besoin de 2 bureaux supplémentaires dans le cadre de sa fusion avec le bassin de JOURRES de LEZIGNAN CORBIERES et de VILLEDAGNE : 5 secrétaires au lieu de 3, à compter du 01/01/2017.

11° Compte rendu manifestations TELETHON et à venir : Exposé par Madame Nadia NUFFER

Remerciement au MUSIC HALL SHOW qui a assuré 1h30 de spectacle pendant la soirée du TELETHON, dont le repas, très apprécié, a été confectionné par le Traiteur de Vinassan, et remerciements à toutes les Associations qui ont participé à la soirée, sachant qu'un total de 1 034€ a été recueilli à l'issue de cette manifestation (contre 1 000€ en 2015). Malgré une participation en baisse (88 personnes à la soirée), ce qui est le cas aussi au niveau national, les dons ont été plus importants d'où une recette légèrement supérieure à l'an passé.

Manifestations prévues : Exposé par Monsieur le Maire

- le 10 Décembre 2016 : Concert en l'église de Thézan pour la Sainte Eulalie, patronne de notre Commune.
- Vœux du Maire, du Conseil municipal, des Fonctionnaires territoriaux, goûter du 3^{ème} âge le 21/01/2017 (animation avec l'ensemble vocal lyrique « il était une fois »).

12° Prévision inauguration du hangar communal/ONF : Exposé par Monsieur le Maire

Prévue le 02 Février 2017 en matinée, en présence aussi de l'équipe municipale de 2003 qui avait installé cette administration sur le territoire de notre Commune.

Présence de Monsieur le Préfet de la Région Sud ainsi que de nombreuses autorités administratives et politiques.

Tous les frais seront pris en charge par l'administration du Ministère de l'agriculture (ONF).

13° Recrutement d'un Agent en Contrat Aidé auprès de l'Agence locale de l'Emploi de Narbonne et de la mission locale d'insertion de LEZIGNAN : Exposé par Monsieur le Maire

Monsieur le Maire étudie actuellement les candidatures en fonction des critères requis pour le poste d'Adjoint technique.

14° Questions diverses : Exposé par Monsieur le Maire

- Transport à la demande : ce service aux personnes de notre Commune va se mettre en place, Monsieur le Maire est dans l'attente des notes instaurant ce service.

- - Primes annuelles des Agents territoriaux : mensualisations à partir du 01/01/2017 au lieu de 2 versements au mois de juin et au mois de novembre.
- Vente de la maison de l'avenue de la Gare : signature de la vente définitive le 20 Décembre 2016.

Monsieur le Maire souhaite à tous les membres du Conseil Municipal ainsi qu'au personnel communal de bonnes fêtes de fin d'année.